

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingtième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 9 novembre 2015, à 9 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

### **Octroi d'un dégrèvement d'enseignement pour le projet de recherche intitulé La détresse psychologique dans les centres d'appel : le cas des préposé-es de TELUS à Rimouski**

#### **RÉSOLUTION 2015-CSAC-1135**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-180-5.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par le Syndicat québécois des employés de TELUS, section locale 5044-SCFP;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Julie Cloutier du Département d'organisation et ressources humaines;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de dégrèvement pour fin de recherche sur cent cinquante points répartis selon la pertinence sociale, la qualité scientifique, le temps exigé par le projet ainsi que les retombées pour les étudiantes, étudiants, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par monsieur Sylvain Lefèvre, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fin de recherche intitulé La détresse psychologique dans les centres d'appel : le cas des préposé-es de TELUS à Rimouski, et lui accorde la note A;

**RÉSOLUTION 2015-CSAC-1135 (SUITE)**

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à madame Julie Cloutier, professeure au Département d'organisation et ressources humaines, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME  
Montréal, le 9 novembre 2015

(s) Marcel Simoneau  
Président du Comité des services aux collectivités



Le 9 novembre 2015  
MNRB/vvp